UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT (Art. L 613-2)
Année 2024

Collège STEE

Adopté à la CFVU du 29 juin 2023

DIPLÔMES										PROPOSITIONS 2020-2021	TARIFICATION Formation Continue		TARIFICATION Formation Initiale	TARIFICATION Formation Continue		Divers	
											Tarif horaire		Tarif Étudiant	Tarif global			
Intitulés	Année de formation U = Universitaire C = Civile	DU DIU Autre (à préciser)	Version d'Étape et Code VET	Code SISE	Responsable de formation	Année de création	Volume horaire (en présentiel) Total	Enseignement	Stage en entreprise	INDIQUER : "C" pour créations, "R" pour renouvellements sans modifications, "RaM" pour les renouvellements avec modifications (les préciser en rouge) "S" pour les suspensions (fermé sur l'année)	Tarif horaire "Individuel" pour un stagaire autofinancé	Tarif horaire "Entreprise" pour un stagiaire financé par un organisme public ou privé	Tarif étudiant Formation initiale en inscription principale (hors BU, hors Droits de scolarité annuel et hors CVEC)	Tarif "individuel" pour un stagiaire autofinancé	Tarif "entreprise" stagiaire financé par un organisme public ou privé	"O" ouvert "A" Abandonnée (fermé définitivement)	Remarque
Administrateur de Système et de Réseaux (ASR)	U et C	DU	BUASR1 391	9011114	Philippe LOPISTEGUY	2015		600	16 semaines	R			500 €			0	diplôm en FOAD, les étudiants ne sont pas présents à l'UPPA
Forage	U et C	DU			Daniel BRITO	2013	1673	623	1050	S							

Le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour valide les tarifs par sa signature :

Laurent BORDES